

Table with subscription rates: APONNEMENTS: AN, SEM, TRIS. Includes rates for France, Foreign, and Post Office.

PARIS-CENTRE

Rédaction, Administration, Publicité : 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS 20 CENTIMES RÉGIONAL QUOTIDIEN 20 CENTIMES Compte chèques postaux : Paris 272-43. - Registre du Commerce n° 57

NOS GRANDES ENQUÊTES

Ce qu'est le mouvement du faïscéisme en France

J'ai demandé à M. d'Humières de bien vouloir me donner des renseignements complémentaires sur le mouvement du faïscéisme en France. Ce mouvement qui a peu de commun avec celui d'Italie, commence à inquiéter nos braves politiques...

En marge des impôts Loucheur

Tandis que le 19^e bataillon de chars légers (type Renault) occupait les fonctions d'adjudant, était à Bourren en 1918, j'en eus la curiosité de demander à un camarade, attaché à l'Etat-Major du général Estienne, ce que coûtait un de ces engins avec lesquels nous allions achever la rapture du front allemand.

Le froid à Paris

Paris, 6 décembre. — 10^e degrés centigrades cette nuit, avaient annoncé les météorologues. Les services centralisateurs n'ont pas encore les résultats des constatations officielles. Mais elles ne sont pas indispensables. « Tout un chacun » constate qu'il fait froid, très froid. Sur les fils d'eau, entre le danger de la chute sous une voiture et celui de la jambe brisée sur la bordure du trottoir, les « pouibots » font des glissades. Les moineaux, ces autres sympathiques figurants de la vie parisienne, sont invisibles... pas tous, mais petits cadavres jonchent le sol des allées.



Expérience du Bulgare Pierre Perekhtanoff âgé de 22 ans, tordeant, entre ses dents une barre de fer de 14 mm de diamètre

Les congestions

Devant le n° 84 du boulevard Magenta, M. Charles Eckert, 58 ans, représentant de commerce, habitant rue Tréaigne, est tombé mort.

Des courses annulées

Paris, 6 décembre. — En raison de la température rigoureuse et de l'insalubrité du terrain, les courses qui devaient avoir lieu aujourd'hui à l'hippodrome d'Auteuil sont annulées.

En Saône-et-Loire la température devient sibérienne

Chalon-sur-Saône, 6 décembre. — La température sibérienne s'est accentuée et le thermomètre a marqué 12^e au-dessous de zéro. Depuis deux jours, on patine sur le lac Saint-Marcel et la Saône charrie des blocs de glace. Le canal du Centre est gelé ainsi que la plupart des rivières du département.

Le froid sévit aussi dans le midi

Avignon, 6 décembre. — Le froid rigoureux qui règne dans le Vaucluse, commence à faire des victimes. Georges Cabanel, 63 ans, berger à Samenne, a été trouvé mort dans un champ où il faisait paître son troupeau. Il a été frappé de congestion.

UN GRAVE ACCIDENT D'AUTO A WAERDAMME

Courtrai, 6 décembre. — Dans la nuit de vendredi, M. Jules Willems, brasseur à Bruges, revenant en auto de Courtrai, accompagné de deux autres personnes. Dans la traversée de Waerdamme, la voiture dérapa et alla se jeter contre un arbre qui fut renversé. M. Willems a été tué sur le coup et les deux autres occupants ont été grièvement blessés.

LASSE DE LA VIE, UNE FEMME SE SUICIDE

Paris, 6 décembre. — Dans un café de l'avenue Félix Faure, à Nogent-sur-Marne, Mme Marie Martin, 38 ans, domiciliée rue du Vert-Pois, à Paris, s'est suicidée d'une balle au cœur.

L'Union commerciale et industrielle de Montpellier proteste contre les nouveaux impôts

Montpellier, 6 décembre. — L'Union commerciale et industrielle a émis le vœu suivant : « Après le vote par le Parlement des nouveaux impôts qui auraient pour résultat inévitable le renchérissement de la vie, l'arrêt complet des affaires, de nombreuses faillites, et par suite un chômage presque général, dont les conséquences peuvent être particulièrement graves, a voté un ordre du jour demandant que les corps élus des commerçants, les chambres de commerce, tribunaux de commerce, conseils de Prud'hommes, démissionnent dans toute la France. »

LES ELECTIONS CONSULAIRES A MONTLUÇON

Montluçon, 6 décembre (par télégramme de notre correspondant particulier). — L'élection à la Chambre et au tribunal de commerce, a eu lieu aujourd'hui et a donné les résultats suivants : Chambre de commerce : ont été élus : MM. Chausserat, Bagnolet, Chomeil, Julien, Nuriel, Bouchet. Tribunal de commerce : ont été élus : MM. Vincent, Bouillet, Beignan, Augros.

LES « SIDIS » FONT PARLER LA POUDRE

Paris, 6 décembre. — A minuit, dans un débit de vins, 33, rue Descartes, l'Algérien Amar Acheram, 30 ans, a tiré deux coups de revolver sur son compatriote, Mohamed Yahia, 25 ans, 12, rue de l'Ouest, qui, grièvement atteint à l'abdomen, a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

La course des "Six Jours" de New-York s'est terminée hier soir

L'équipe française se classe huitième

New-York, 6 décembre. — La classique course annuelle des Six Jours de New-York a pris fin hier soir, à 21 heures, par la victoire de Goossens-Debaets, qui a fourni une fin de course remarquable, s'assurant un avantage d'un tour au cours de la dernière demi-heure de la course. L'équipe française Wambst-Lacquehaye prend la huitième place, après avoir fourni la plus jolie course de tout le lot.

Voici le classement de l'épreuve :

- 1^{er} Goossens-Debaets (Belges) couvrant 3.611 km. en 144 heures, soit à une moyenne de 25 km. 840 à l'heure. 2^e Georgetti-Mac Namara (Italien-Américain), à un tour. 3^e Walbour-Fred Spencer (Américains) 4^e Horan-Horder (Américains), à deux tours. 5^e Pietri-Coburn (Italien-Américain), etc.

Les Druses se replient

Beyrouth, 6 décembre. — Les troupes françaises ont complètement occupé Hasaya Sultane Atrache. Le chef de l'armée druse envoyé en Liban se replie.

Les relations entre le Vatican et la Yougoslavie

Rome, 6 décembre. — M. Smoljaka, ministre de Yougoslavie près le Vatican, qui était rentré à Rome ces jours derniers, est reparti brusquement pour Belgrade. Dans les milieux religieux, on en déduit qu'aucune détente n'est encore intervenue dans les relations entre le Vatican et la Yougoslavie.

La rose d'or destinée à la reine des Belges a été bénie par le Pape

Rome, 6 décembre. — Le pape a béni ce matin la rose d'or destinée à la reine des Belges, à l'occasion des noces d'argent des souverains. La rose sera maintenant envoyée à Bruxelles, pour être remise à la reine par le nonce apostolique.

La prochaine élection présidentielle en Portugal

Lisbonne, 6 décembre. — Les personnalités dont les noms sont le plus souvent prononcés comme étant susceptibles de succéder à M. Teixeira Gomes, l'actuel président de la République portugaise, sont le docteur Duarte Soito, ambassadeur du Portugal à Rio de Janeiro, le général Corroia Barreto, président du Sénat, et l'ex-président Bernardino Machado.

La Hongrie pense à émettre des obligations en livres sterling

Budapest, 6 décembre. — Le gouvernement a en vue une transaction intéressante : tous les sujets hongrois qui ont des échéances d'avant-guerre en Angleterre qui ont été employées par le gouvernement hongrois au paiement des dettes de l'Etat avant la guerre, recevront des obligations de l'Etat en livres sterling remboursables en vingt ans par les caisses de l'Etat.

Le mécanicien qui conduisait le train lors de la catastrophe d'Amiens passera en correctionnelle

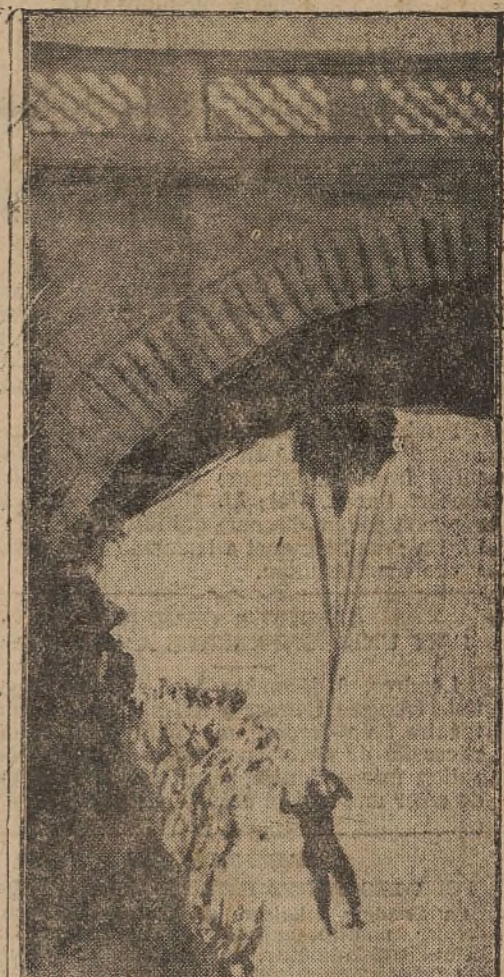
Amiens, 6 décembre. — La catastrophe de chemin de fer survenue le 13 août dernier, en gare d'Amiens, qui fit 15 morts et près de 100 blessés, sera évoquée le 22 décembre, devant le tribunal correctionnel. Le mécanicien Veroghe, qui conduisait le train à 95 kilomètres à l'heure, au moment d'entrer en gare, a été reconnu responsable après examen mental.

Un incendie détruit un château historique Il y a un million de dégâts

Grenoble, 6 décembre. — Le château de Prunière (Hautes-Alpes), a été détruit cette nuit par un incendie. Construit au 13^e siècle il subit beaucoup d'assauts au temps des guerres de Savoie contre les Bourbons, pendant la querelle religieuse, et ensuite pendant la Révolution. Peu de meubles purent être sauvés. Les dégâts atteignent près d'un million.

Le secrétaire d'une œuvre italienne tué à Esch de Luxembourg

Luxembourg, 6 décembre. — Hier soir, le secrétaire d'une œuvre italienne d'Esch-sur-Alzette, a été tué dans les bureaux de l'œuvre, par un individu qui a tiré sur lui trois coups de revolver. On croit qu'il s'agit d'un attentat politique.



Le parachutiste GRAUVEAU qui vient de faire une expérience du haut du pont de briques aux Buttes-Chaumont.



En haut : Le parachutiste se lance dans le vide

Le président Lab est reçu par le président du Reich

Berlin, 6 décembre. — Le président du Reichstag, Lab, a été reçu aujourd'hui par le président du Reich, auquel il a exposé la situation parlementaire, afin que le président Hindenburg puisse être orienté avant de conférer demain avec les leaders politiques. L'entretien a duré trois quarts d'heure.

Un nouvel incident de frontière est provoqué par des bandes agraro-communistes

Vienne, 6 décembre. — La Reichspost a reçu de Sofia une information de son correspondant particulier, disant que l'activité des communistes aux frontières serbo-bulgares est plus que jamais inquiétante. Une bande de communistes venant de Yougoslavie a passé la frontière vers le village de Rangelovo et a ouvert un feu nourri contre les gendarmes bulgares. Il y eut des morts et des blessés de part et d'autre.

Un navire anglais coulé à pic dans l'Escaut Il y a 4 noyés

Anvers, 6 décembre. — Au cours d'une collision qui s'est produite sur l'Escaut, le steamer anglais « Ashton » a été coupé en deux et a coulé à pic. Sur dix hommes que comprenait l'équipage, 4 ont été noyés, parmi lesquels le capitaine.

Une compagnie anglaise exploite les mines d'or russes

Londres, 6 décembre. — On mande de Moscou, via Copenhague, qu'une compagnie anglaise, appuyée par des crédits américains, vient de se rendre concessionnaire des mines d'or de Léna, les plus importantes de la Sibirie.

Le secrétaire d'une œuvre italienne tué à Esch de Luxembourg

Luxembourg, 6 décembre. — Hier soir, le secrétaire d'une œuvre italienne d'Esch-sur-Alzette, a été tué dans les bureaux de l'œuvre, par un individu qui a tiré sur lui trois coups de revolver. On croit qu'il s'agit d'un attentat politique.

Ce qui fait la force de notre mouvement, me dit d'Humières, c'est que nous voulons que quels que soient les buts d'une nation, l'Etat doit toujours avoir pour première mission de « faire régner la paix et la prospérité » sur le territoire national au nom et pour le compte de l'intérêt général et non pour le compte d'un parti ou d'une classe sociale.

Au point de vue religieux, qu'elle est votre position ? — Au-dessus des partis, me dit d'Humières, et des classes sociales il y a la nation, au-dessus de la nation il y a Dieu ! A notre avis aucune société ne peut vivre, durer, prospérer si elle ne repose sur les idées religieuses. Les politiciens vous disent que la Société est laïque. Cela veut dire que leurs prétextes les pontifes de la religion d'aujourd'hui veulent substituer leurs dogmes aux dogmes religieux dans la vie intellectuelle, politique et sociale. La neutralité est une gigantesque plaisanterie. La vie n'est pas neutre. La vie affirme. La vie croit. Ce qui est neutre, c'est ce qui meurt une affaire privée, qui que nous soyons, laïques, juifs, protestants ou catholiques, nous savons bien que la religion est une affaire publique. Il ne peut y avoir de vie de Société, relations sociales s'il n'y a manifestation des idées générales, des croyances, de la foi. Ainsi, quand deux hommes se rencontrent, avant d'échanger un geste social, pour quelque objet que ce soit, ils sentent le besoin de confesser leur foi. Et c'est, absolument indispensable, ainsi que le dit notre cher Georges Valois : « Je ne sais rien de mon prochain si je ne sais pas le nom de son Dieu. Celui qui ne croit à rien, je le tiens en défiance car je sais que celui-là ne rend de comptes à personne, pour les innombrables actions qui ne sont point du domaine où croit le gendarme. »

Je quitte M. d'Humières, car d'autres attendent ! En m'éloignant de cette maison, ma pensée va vers ce fils de forgeron, Mussoini, qui a sacré son pays de la futilité et de la révolution, et qui pouvait dire il y a quelques jours au Parlement italien : je viens de gagner 3 batailles : celle de nos dettes, celle du blé, celle de la lire. Je pense aussi à cette justice des hommes, qui grâce des assassins, qui foure en prison le malheureux qui, pour manger, vole un pain et qui laisse en liberté ceux qui, par leur faillite ou la spéculation, enlèvent des millions à l'épargne !

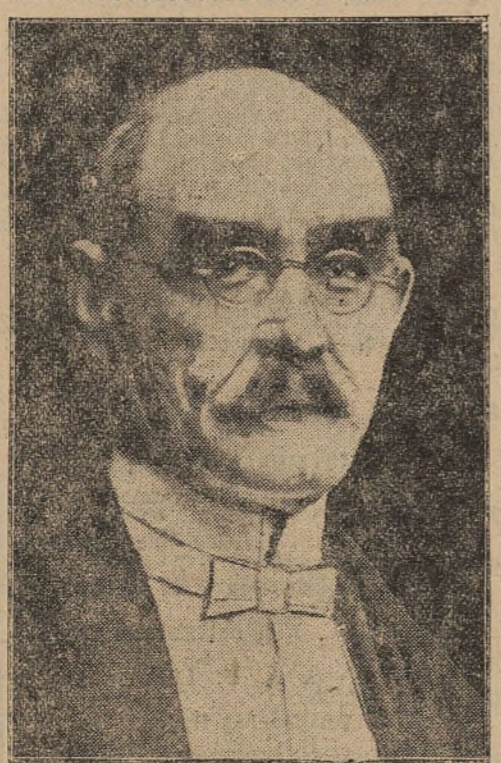
LA FOIRE GASTRONOMIQUE DE NORMANDIE AURA LIEU LE 3 AVRIL

Le Havre, 6 décembre. — La deuxième foire gastronomique de Normandie et la Semaine du Café, se tiendront cette année dans les locaux de l'Hôtel Palace-Frascaty, du 3 au 18 avril 1926.



LIRE EN PAGE 2 : Nos informations de Dernière-Heure-Les Sports.

EN PAGE 3 : Les élections consulaires à Montluis. Un vol important à Bourges. La réunion du Syndicat des emboucheurs à Charolles.



Le grand écrivain anglais Rudyard KIPPLING

A LA LIGUE REPUBLICAINE NATIONALE

Montbrison, 6 décembre. — La section de Montbrison de la Ligue républicaine Nationale avait organisé aujourd'hui une réunion de propagande à laquelle assistait un nombreux auditoire. Des discours ont été prononcés par MM. Henri de Kédis, Emmanuel Brousse, secrétaire général de la Ligue, et M. de Lasteyrie, ancien ministre des Finances. Ce dernier examina en particulier la situation financière.

Un banquier déleu tenta d'assommer son gardien de prison

Toulouse, 6 décembre. — Hier à la prison de Foix, à la suite d'une observation que lui faisait le gardien-chef Pouyau, l'ex-banquier Lalanne, qui purge une peine de deux ans de prison prononcée contre lui pour escroquerie par la Cour d'assise de l'Ariège, s'élança sur le gardien-chef après s'être armé d'une lourde cruche en grès, pleine d'eau et allait assommer le gardien-chef, lorsqu'un autre prisonnier se porta au secours de ce dernier et lui sauva la vie.

A la suite de cet attentat l'ex-banquier fut mis en cellule en attendant les sanctions que prendra contre lui l'administration pénitentiaire.

Dernière Heure

De dixième édition — 6 heures du matin

Une importante manifestation franco-américaine à l'ieu à la Bassée

Lille, 6 décembre. — L'inauguration à la Bassée de la fontaine érigée à la mémoire de Robert Bacon...

L'ACTEUR GEMIER FAIT UNE CONFERENCE A LONDRES

Londres, 6 décembre. — Le fameux artiste français Gemier a fait aujourd'hui au théâtre Saint-James...

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER POUR LES PETITS ENFANTS DE FRANCE

La Semaine Religieuse de Nevers, dans son dernier numéro, annonce qu'un Comité de Saint-Pierre-le-Moutier...

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER POUR LES PETITS ENFANTS DE FRANCE

La Semaine Religieuse de Nevers, dans son dernier numéro, annonce qu'un Comité de Saint-Pierre-le-Moutier...

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER POUR LES PETITS ENFANTS DE FRANCE

La Semaine Religieuse de Nevers, dans son dernier numéro, annonce qu'un Comité de Saint-Pierre-le-Moutier...

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER POUR LES PETITS ENFANTS DE FRANCE

La Semaine Religieuse de Nevers, dans son dernier numéro, annonce qu'un Comité de Saint-Pierre-le-Moutier...

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER POUR LES PETITS ENFANTS DE FRANCE

La Semaine Religieuse de Nevers, dans son dernier numéro, annonce qu'un Comité de Saint-Pierre-le-Moutier...

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER POUR LES PETITS ENFANTS DE FRANCE

La Semaine Religieuse de Nevers, dans son dernier numéro, annonce qu'un Comité de Saint-Pierre-le-Moutier...

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER POUR LES PETITS ENFANTS DE FRANCE

La Semaine Religieuse de Nevers, dans son dernier numéro, annonce qu'un Comité de Saint-Pierre-le-Moutier...

REVUE DE LA PRESSE

L'INFLATION C'EST LA CHUTE DU FRANC L'Action Française (Jacques Bainville) : L'inflation est si bien la chute du franc que cette phrase est prévue dans le projet de loi...

LES NOUVEAUX IMPOTS

L'Œuvre (Manchette) : Le Parthénon est-il un bien oisif ? A QUAND LA PROCHAINE INFLATION ? L'Humanité (Manchette) : A quand la prochaine inflation ? Quel en sera le montant ?

COMME LES FRAUDEURS SONT LES PLUS MALINS

Le Quotidien (Manchette) : Les impôts nouveaux ne rendront qu'une somme insuffisante si les honnêtes gens sont seuls à payer.

LA JEUNESSE VA AU FASCISME

L'Œuvre (Jean de Pierrefeu) : Dans ces conditions attendez-vous à ce que cette jeunesse aérée et mécontente cherche à s'égarer ailleurs.

PAR PEUR DE LA DICTATURE

Le Rappel (Jean Gólski) : Ce sont justement les républicains qui s'affrangent et s'épouvantent de ne trouver, dans le parlementarisme que la caricature de la démocratie.

ET A QUOI SERVIRAIT-IL DE CRIER

La Victoire (Gustave Hervé) : Pour rétablir la confiance, commencer par constituer un ministère d'union sacrée qui comprenne des hommes ayant quelque chose à dire aux deux classes et des égarés.

CES « MESSIEURS » LES RADICAUX

L'Écho de Paris (Junot) : Les radicaux ne sont pas encore revenus de leur mésestime conjuguée avec les socialistes.

LE MINISTRE EST UN GOUVERNEMENT DE PARTI

Le Temps : M. Aristide Briand s'est adressé à la tribune de la Chambre de ce que l'inflation n'a été votée qu'à une majorité de six voix.

UNE MAJORITE ISSUE DU NOMBRE SEUL N'EST PAS PARLEMENTAIRE

Le Gaulois (Curtius) : S'il est une évidence qui, dans les circonstances présentes, s'impose à tous les esprits, c'est l'urgence du régime nous appelons parlementaire.

LOCARNO N'A PAS SUPPRIME TOUTES LES CAUSES DE GUERRE

La Lanterne (Métzer) : Depuis que les nationaux-allemands sont rentrés dans l'opposition, on remarque qu'ils reprochent dans toute sa force la campagne contre M. Stresemann.

LES POSTIERS SACRIFIES

Le Figaro (Lucien Romier) : Je pense que personne de ceux qui savent dans quelles conditions, avec quel outillage administratif et industriel et sous quelles exigences travaillent les postiers, ne rende hommage à ce corps dont l'intelligence, l'activité débouillarde et le sens professionnel font vraiment honneur à notre pays.

CHEMIN DE FER P.-L.-M.

Une nouvelle station dénommée Billy-Marcel, située entre les gares de Crechy et de Saint-Germain-des-Fossés, sur la ligne de Paris à Clermont, sera ouverte au public, le 10 décembre prochain.

CHEMIN DE FER P.-L.-M.

Intervalles réguliers, on éprouve le besoin de nous apprendre, malgré le coût élevé des communications, entre l'Europe et l'Amérique, qu'un deux ou trois de ces phénomènes qu'on désigne la-bas de l'autre côté de l'Atlantique, sous le nom de « stars », ce qui signifie, on le sait, les ans du ciné, ont décidé de ne pas tarder plus longtemps à venir à Paris.

LE CHOS

Eh ! là, pas si fort. Un médecin américain voudrait, l'autre jour, qu'on ne marie entre eux que des héros et qu'on laisse dépérir les autres !

ANTICIPATION

On annonce que les petites baraquettes du jour de l'an vont bientôt faire leur apparition et qu'elles seront installées sur les boulevards à du 10 décembre au jeudi 7 janvier.

VIOL DE FAMILLE

Depuis de longues années, Mme Beucher, pauvre veuve de 70 ans, était mariée par son fils André, qui, il y a quelques semaines, jeta sa mère sur le parquet, lui donna des coups de pied dans le ventre, et la frappa à coups de fer à repasser.

LE PRIX NOBEL

Pour la paix, ne sera pas décerné cette année. Cette décision du comité Nobel est au moins inattendue.

LE PAUVRE M. ROQUELLE

M. Roquette avait fait venir de Belgique un magnifique carillon de cinquante cloches, qui était une merveille.

ON EST NOURRI

Ce sont nos excellents conseillers municipaux qui ont cette veine-là. Et nous dit notre confrère « Cyrano », ils ont l'habitude.

LES VOYAGEURS

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à la faire connaître dès la gare de départ.

LA SEMELLE

La semelle c'est son nom, mais elle est le plus significatif signe des temps et le symbole de l'époque actuelle.

LE LENDemain

Le lendemain, le poète recut un billet ainsi conçu : Paris m'est devenu odieux. Prénez vingt mille francs et partez pour Monaco.

LES POETES

Les poètes ont chanté le ver de terre amoureux d'une étoile. Voici le ver de terre qui veut à l'instinct qu'il peut avoir cette prétention d'être un poète.

PARIS M'EST DEVENU ODEUX

Paris m'est devenu odieux. Prénez vingt mille francs et partez pour Monaco. « Chère amie, vous m'écrivez de prendre vingt mille francs ; mais vous êtes si stupide, que vous ne me dites pas où ils sont ! »

LES POETES

Les poètes ont chanté le ver de terre amoureux d'une étoile. Voici le ver de terre qui veut à l'instinct qu'il peut avoir cette prétention d'être un poète.

PARIS M'EST DEVENU ODEUX

Paris m'est devenu odieux. Prénez vingt mille francs et partez pour Monaco. « Chère amie, vous m'écrivez de prendre vingt mille francs ; mais vous êtes si stupide, que vous ne me dites pas où ils sont ! »

ASSOCIATION SPORTIVE

ASSOCIATION SPORTIVE RUGBY A MOUTINS, P.C. MOUTINS (1) bat G.A. BRIVISTE (1) par 18 points à 8

Cet après-midi, au Pré-Bercy, le F. C. Moutins (1) a battu le C. A. Briviste (1) par 18 points à 8.

Par suite du terrain rendu très dur par la gelée, la partie n'a présenté qu'un intérêt relatif.

Les équipiers des deux camps qui doivent jouer dimanche prochain en championnat M. Henri Chabot, 96 voix, réélu ; M. Antonin Durand, 95 voix, élu ; M. Nougaret, une voix ; M. Glaumont, une voix.

Juges suppléants : 105 votants, 5 bulletins nuls ; M. G. Nougaret, 81 voix, réélu ; M. Bompy, épicière, en gros, 27 voix, élu ; M. Domandien père, ancien négociant, 20 voix, élu ; M. Vincent, une voix.

Chambre de Commerce, 1^{re} catégorie : 22 votants, 1 bulletin nul, dont élus : M. Bruller, industriel 4 Clamecy, 21 voix ; M. de Burine, maître de verreries à Saint-Léger-des-Vignes ; M. Pierre Saint, directeur des mines de Deceiz, 21 voix ; M. Thévenin, industriel à Chateau-Chinon, 21 voix.

Deuxième catégorie, — 30 votants, 3 bulletins nuls, M. Louis Bonnefont, 36 voix, réélu ; M. Valler, tailleur à Nevers, 36 voix, réélu. Troisième catégorie, — 45 votants, 3 bulletins nuls, M. Albert Beau, quincailler à Cosne est élu par 42 voix.

BIJOUTERIE AU CARILLON 88, rue du Commerce NEVERS

Nous informons notre fidèle et nombreux clientèle, que le magasin restera ouvert toute la journée, les dimanches et jours fériés, jusqu'au 15 janvier.

Un choix important dans un grand nombre d'articles sera exposé.

MAISON LA MEUX ASSORTIE ET LA PLUS REPUTE DE LA REGION

pour la qualité de ses articles et la modicité de ses prix.

Notre visite vous sera toujours agréable et le meilleur accueil vous est réservé.

M. RENAULT, entrepreneur de serrurerie, rue Gambetta, à Nevers, informe sa clientèle qu'il conserve la direction de sa maison dont M. OLIVIER prendra la succession.

CREVASSES, GERÇURES ET ENGELURES seront évitées par l'emploi du DERMOPHILE Porte de Paris, à NEVERS

CLUB NAUTIQUE DE VICHY BAT FOOT-BALL CLUB COSNOIS, PAR 9 A 8

Cosne, 6 décembre (de notre correspondant particulier). — La partie a été gagnée par le Club Nautique de Vichy.

Très bon arbitrage de M. Pascal, de Clermont.

DIJON CONTRE AUTUN

Autun, le 6 décembre (par téléphone de notre correspondant particulier). — Les deux équipes se présentent au complet.

Dijon est grand favori. Terrain dur et glissant. Dès le début, la supériorité de Dijon est confirmée.

Les lignes arrière des visiteurs sont puissantes et rapides. D'ailleurs le ballon sort pour Dijon 9 fois sur 10 à la mêlée.

À la mi-temps Dijon marque 21 à 0. Au milieu de la deuxième mi-temps Autun marque un essai et sauve l'honneur.

La partie se termine avec 38 pour Dijon à 3 pour Autun.

A. S. MONTFERRANDAISE MIXTE BAT ECOLE DE CLUNY PAR 25 (7 ESSAIS, 2 BUTS), A. 0.

Bien que comptant des équipiers 3^{es} et 4^{es}, l'A. S. M. domina largement pendant toute la partie, s'efforçant de faire un très joli jeu.

Bon arbitrage de M. Ballé-Gourdon.

U. S. DU BERRY BAT U. S. MONTLUÇONNAISE

Bourges, 6 décembre (par téléphone de notre correspondant particulier). — Cet après-midi, au Stade Tavemier, l'Union Sportive du Berry a battu l'Union Sportive Montluçonnaise, par 31 à 0.

Perpignan, 6 décembre. — Sélection Languedoc bat Sélection du Sud-Est 33 (7 essais, 6 buts) à 20 (6 essais, 1 but).

La prestation des grands joueurs nuit au succès du match et c'est en présence d'une assistance moyenne que la rencontre se déroule.

Le jeu fut très joli. Les Sudistes fournirent une partie excellente ayant une équipe homogène, tandis que les Languedociens ne pratiquaient que par exploits individuels.

Chalon-sur-Saône — R. C. Chalon bat C. O. Creusot 5 à 3.

MATCHES DE SELECTION Pôivieux, — Paris-Nord bat Sud-Ouest, 19 à 14.

Perpignan — Languedoc bat Sud-Est, 33 à 20.

Tarbes, — Pyrénées bat Armagnac-Bigorre-Côte-Basque, 12 à 9.

MATCHES AMICAUX Bordeaux, — Aviron Bayonnais bat S. A. Grenoblois, 25 à 11.

Grenoble, — Grenoblois bat Arlequins Perpignannais, 27 à 7.

Toulouse, — Toulouse O. E. C. bat S. O. Avignon, 23 à 3.

Albi, — F. C. Albi bat Castres Olympique, 19 à 0.

Limoges, — S. A. U. Limoges bat S. Cognac 9 à 3.

Rodez, — Aurillac bat Rodez, 5 à 0.

Cavaillon, — R. C. Toulon bat U. S. Cavaillon, 8 à 3.

Dax, — U. S. Dax bat Bagnères, 18 à 9.

Au Stade Bergoyre, Olympique bat C. O. Périgueux, 13 à 9.

Au Stade Pottéjean, Paris U. C. bat Bordeaux U. C., 12 à 9.

Au Stade Buffalo, S. C. U. F. contre Stade Nantais, match remis.

ESCRIME A LA SOCIETE D'ESCRIME DE MOULINS

Voici le résultat des poules d'entraînement disputées hier, dans la salle d'honneur du Lycée Buffonville.

Fleuret (débutants). — 1. Vincent ; 2. Mallet ; 3. Thuizat ; 4. Parreau ; 5. Dauphin.

Fleuret (seniors). — 1. Meunier ; 2. Dussour ; 3. Gallienne ; 4. Minard ; 5. Dussour ; 6. Dussour ; 7. Minard ; 8. Dussour ; 9. Dussour ; 10. Gallienne.

CROSS-COUNTRY CHALLENGE MAURICE BOYAU

Le challenge Maurice Boyau s'est disputé sur un parcours de 7 kilomètres. Voici les résultats individuels :

1. Dupart, de Montrouge, en 27 minutes 57 secondes ; 2. Gallet, de Montceau-les-Mines, en 28 minutes 6 secondes ; 3. Manceau, d'Yonnax ; 4. Thorrens, d'Yonnax ; 5. Mirche, de Montrouge.

Voici le classement général par équipe : 1. Yonnax, 47 points ; 2. Montrouge, 54 ; 3. S. M. L., 110 points ; 4. Cosne, 129 points ; 5. A. S. Sportive des Excursionnistes Lyonnais ; 6. A. S. M. 2 ; 7. A. S. M. 3 ; 8. Club Nautique de Vichy ; 9. S. M. 4.

NEVRE

NEVERS

Les élections au Tribunal et à la Chambre de commerce de Nevers

L'élection pour le renouvellement partiel du Tribunal et de la Chambre de commerce de Nevers a eu lieu hier, dimanche, dans la salle du Tribunal de commerce au Palais de Justice.

Ces résultats, connus à 16 h. 45 sont les suivants : Tribunal de Commerce :

M. Louis Bonnefont, président sortant est réélu par 97 voix sur 109 votants 11 bulletins nuls ; M. Renault, industriel à Nevers, obtient une voix.

Juges titulaires : 104 votants, 7 bulletins nuls ; M. Henri Chabot, 96 voix, réélu ; M. Antonin Durand, 95 voix, élu ; M. Nougaret, une voix ; M. Glaumont, une voix.

Juges suppléants : 105 votants, 5 bulletins nuls ; M. G. Nougaret, 81 voix, réélu ; M. Bompy, épicière, en gros, 27 voix, élu ; M. Domandien père, ancien négociant, 20 voix, élu ; M. Vincent, une voix.

Chambre de Commerce, 1^{re} catégorie : 22 votants, 1 bulletin nul, dont élus : M. Bruller, industriel 4 Clamecy, 21 voix ; M. de Burine, maître de verreries à Saint-Léger-des-Vignes ; M. Pierre Saint, directeur des mines de Deceiz, 21 voix ; M. Thévenin, industriel à Chateau-Chinon, 21 voix.

Deuxième catégorie, — 30 votants, 3 bulletins nuls, M. Louis Bonnefont, 36 voix, réélu ; M. Valler, tailleur à Nevers, 36 voix, réélu. Troisième catégorie, — 45 votants, 3 bulletins nuls, M. Albert Beau, quincailler à Cosne est élu par 42 voix.

BIJOUTERIE

AU CARILLON

88, rue du Commerce NEVERS

Nous informons notre fidèle et nombreux clientèle, que le magasin restera ouvert toute la journée, les dimanches et jours fériés, jusqu'au 15 janvier.

Un choix important dans un grand nombre d'articles sera exposé.

MAISON LA MEUX ASSORTIE ET LA PLUS REPUTE DE LA REGION

pour la qualité de ses articles et la modicité de ses prix.

Notre visite vous sera toujours agréable et le meilleur accueil vous est réservé.

M. RENAULT, entrepreneur de serrurerie, rue Gambetta, à Nevers, informe sa clientèle qu'il conserve la direction de sa maison dont M. OLIVIER prendra la succession.

CREVASSES, GERÇURES ET ENGELURES seront évitées par l'emploi du DERMOPHILE Porte de Paris, à NEVERS

CLUB NAUTIQUE DE VICHY BAT FOOT-BALL CLUB COSNOIS, PAR 9 A 8

Cosne, 6 décembre (de notre correspondant particulier). — La partie a été gagnée par le Club Nautique de Vichy.

Très bon arbitrage de M. Pascal, de Clermont.

DIJON CONTRE AUTUN

Autun, le 6 décembre (par téléphone de notre correspondant particulier). — Les deux équipes se présentent au complet.

Dijon est grand favori. Terrain dur et glissant. Dès le début, la supériorité de Dijon est confirmée.

Les lignes arrière des visiteurs sont puissantes et rapides. D'ailleurs le ballon sort pour Dijon 9 fois sur 10 à la mêlée.

À la mi-temps Dijon marque 21 à 0. Au milieu de la deuxième mi-temps Autun marque un essai et sauve l'honneur.

La partie se termine avec 38 pour Dijon à 3 pour Autun.

A. S. MONTFERRANDAISE MIXTE BAT ECOLE DE CLUNY PAR 25 (7 ESSAIS, 2 BUTS), A. 0.

Bien que comptant des équipiers 3^{es} et 4^{es}, l'A. S. M. domina largement pendant toute la partie, s'efforçant de faire un très joli jeu.

Bon arbitrage de M. Ballé-Gourdon.

U. S. DU BERRY BAT U. S. MONTLUÇONNAISE

Bourges, 6 décembre (par téléphone de notre correspondant particulier). — Cet après-midi, au Stade Tavemier, l'Union Sportive du Berry a battu l'Union Sportive Montluçonnaise, par 31 à 0.

Perpignan, 6 décembre. — Sélection Languedoc bat Sélection du Sud-Est 33 (7 essais, 6 buts) à 20 (6 essais, 1 but).

La prestation des grands joueurs nuit au succès du match et c'est en présence d'une assistance moyenne que la rencontre se déroule.

Le jeu fut très joli. Les Sudistes fournirent une partie excellente ayant une équipe homogène, tandis que les Languedociens ne pratiquaient que par exploits individuels.

Chalon-sur-Saône — R. C. Chalon bat C. O. Creusot 5 à 3.

MATCHES DE SELECTION Pôivieux, — Paris-Nord bat Sud-Ouest, 19 à 14.

Perpignan — Languedoc bat Sud-Est, 33 à 20.

Tarbes, — Pyrénées bat Armagnac-Bigorre-Côte-Basque, 12 à 9.

MATCHES AMICAUX Bordeaux, — Aviron Bayonnais bat S. A. Grenoblois, 25 à 11.

Grenoble, — Grenoblois bat Arlequins Perpignannais, 27 à 7.

Toulouse, — Toulouse O. E. C. bat S. O. Avignon, 23 à 3.

Albi, — F. C. Albi bat Castres Olympique, 19 à 0.

Limoges, — S. A. U. Limoges bat S. Cognac 9 à 3.

Rodez, — Aurillac bat Rodez, 5 à 0.

Cavaillon, — R. C. Toulon bat U. S. Cavaillon, 8 à 3.

Dax, — U. S. Dax bat Bagnères, 18 à 9.

Au Stade Bergoyre, Olympique bat C. O. Périgueux, 13 à 9.

Au Stade Pottéjean, Paris U. C. bat Bordeaux U. C., 12 à 9.

Au Stade Buffalo, S. C. U. F. contre Stade Nantais, match remis.

ESCRIME A LA SOCIETE D'ESCRIME DE MOULINS

Voici le résultat des poules d'entraînement disputées hier, dans la salle d'honneur du Lycée Buffonville.

Fleuret (débutants). — 1. Vincent ; 2. Mallet ; 3. Thuizat ; 4. Parreau ; 5. Dauphin.

Fleuret (seniors). — 1. Meunier ; 2. Dussour ; 3. Gallienne ; 4. Minard ; 5. Dussour ; 6. Dussour ; 7. Minard ; 8. Dussour ; 9. Dussour ; 10. Gallienne.

CROSS-COUNTRY CHALLENGE MAURICE BOYAU

Le challenge Maurice Boyau s'est disputé sur un parcours de 7 kilomètres. Voici les résultats individuels :

1. Dupart, de Montrouge, en 27 minutes 57 secondes ; 2. Gallet, de Montceau-les-Mines, en 28 minutes 6 secondes ; 3. Manceau, d'Yonnax ; 4. Thorrens, d'Yonnax ; 5. Mirche, de Montrouge.

Voici le classement général par équipe : 1. Yonnax, 47 points ; 2. Montrouge, 54 ; 3. S. M. L., 110 points ; 4. Cosne, 129 points ; 5. A. S. Sportive des Excursionnistes Lyonnais ; 6. A. S. M. 2 ; 7. A. S. M. 3 ; 8. Club Nautique de Vichy ; 9. S. M. 4.

Nous avons l'honneur d'informer ceux de nos abonnés qui ne nous auraient pas fait parvenir le prix de leur abonnement se terminant au 15 décembre que nous leur ferons présenter par les soins de la poste à partir du 11 décembre, une traite dont le montant sera augmenté de 0.75 pour les abonnements de 3 mois ; 1.05 pour les abonnements de 6 mois ; 1.25 pour les abonnements d'un an.

pour les recouvrements. Les personnes qui préfèrent se libérer par mandat-poste sont priées de vouloir bien nous faire parvenir leur envoi jusqu'au 10 décembre inclus.

Dégustez les vins toujours irréprochables de FELIX POTIN et vous les apprécierez

Dépôtaires Correspondants dans toute la France

ALLIER

MOULINS

Elections consulaires

Hier ont eu lieu les élections au tribunal de commerce de Moulins et à la Chambre de commerce de Moulins-Lavalisse.

ARRRESTATION DE DEUX JEUNES GAMBRIOLERS

Dans la nuit de jeudi à vendredi, à 10 h. 30, un employé du Petit Génie, Jean Auclair, 67 ans, demeurant rue des Pêcheurs, était réveillé par un bruit insolite.

Il alluma sa lampe et vit alors, dans sa chambre, un jeune homme qui venait d'entrer, après avoir brisé la fenêtre.

Le père Auclair cria au secours. Pris de peur, le singulier visiteur s'empressa de s'enfuir, après avoir sauté dans la cour.

L'enquête ouverte par la police a permis de retrouver, c'est un nommé Gabriel D., 18 ans, vandy de chambre à Paris, arrivé à Moulins il y a quelques jours.

Une équipe des « ex » du Rugby. — Nous apprenons qu'un groupe d'anciens joueurs de rugby se propose de constituer une équipe de « vieux » ou « demi-vieux » dans notre ville.

Une grande conférence du commandant Delingette. — Sous les auspices de la section de Bourges, de la L. M. C. F., une conférence, accompagnée de projections, sera faite au grand palais, le mardi 15 décembre prochain.

SAINT-POURCAIN. — Déclarations de récoltes des vins. 10.443 hectolitres en vins nouveaux et 1.801 hectolitres en vins vieux.

SOUVIGNY. — Publications de mariages. — Raymond Jacq, sergent au 511^e, et Marie-Louise Joullins, brodeuse.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE. — L'AVEST, LUTHIER, MONTLUCON.

CHER

BOURGES

A Bourges, deux soldats et un civil enlevés le coffre-fort de l'hôpital militaire

Bourges, 6 décembre. (De notre correspondant particulier). — Samedi soir, la police était avisée que des individus avaient été surpris transportant un coffre-fort.

On manda le pharmacien major et on lui posa à son tour la question : « Je ne me suis aperçu de rien », répondit-il.

Les agents de la sûreté commencèrent aussitôt leur enquête, et ne tardèrent pas à acquiescer la certitude que le cambriolage avait été commis par René Bernard, de Vincennes, soldat au 95^e régiment d'infanterie.

Le tribunal correctionnel a prononcé les condamnations suivantes : — Jacques Meunier, 65 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, 4 mois de prison pour défaut de carnet d'identité.

UNE GRANDE CONFERENCE DU COMMANDANT DELINGETTE. — Sous les auspices de la section de Bourges, de la L. M. C. F., une conférence, accompagnée de projections, sera faite au grand palais, le mardi 15 décembre prochain.

SAINT-POURCAIN. — Déclarations de récoltes des vins. 10.443 hectolitres en vins nouveaux et 1.801 hectolitres en vins vieux.

SOUVIGNY. — Publications de mariages. — Raymond Jacq, sergent au 511^e, et Marie-Louise Joullins, brodeuse.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE. — L'AVEST, LUTHIER, MONTLUCON.

SAONE-LOIRE

CHAROLLES

Réunion du Syndicat des emboucheurs

Les membres du syndicat des emboucheurs du Charollais et du Brionnais se sont réunis en assemblée générale statutaire sous la présidence de M. le général de Laguche, président assisté de M. Fayolle, vice président, dans la salle de la mairie de Saint-Christophe.

Le secrétaire trésorier y a fait l'exposé de la situation financière qui se présente sous un jour honorable.

Le conseil s'est réuni et a pris les décisions suivantes : — Approuve les listes d'assistance établies par la commission administrative.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal correctionnel a prononcé les condamnations suivantes : — Jacques Meunier, 65 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, 4 mois de prison pour défaut de carnet d'identité.

CHALON-SUR-SAONE. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Gustave Berthet, 49 ans, est condamné à un mois de prison pour vagabondage et défaut de carnet.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Gustave Berthet, 49 ans, est condamné à un mois de prison pour vagabondage et défaut de carnet.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Gustave Berthet, 49 ans, est condamné à un mois de prison pour vagabondage et défaut de carnet.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Gustave Berthet, 49 ans, est condamné à un mois de prison pour vagabondage et défaut de carnet.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Gustave Berthet, 49 ans, est condamné à un mois de prison pour vagabondage et défaut de carnet.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Gustave Berthet, 49 ans, est condamné à un mois de prison pour vagabondage et défaut de carnet.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Gustave Berthet, 49 ans, est condamné à un mois de prison pour vagabondage et défaut de carnet.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Gustave Berthet, 49 ans, est condamné à un mois de prison pour vagabondage et défaut de carnet.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Gustave Berthet, 49 ans, est condamné à un mois de prison pour vagabondage et défaut de carnet.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Gustave Berthet, 49 ans, est condamné à un mois de prison pour vagabondage et défaut de carnet.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Gustave Berthet, 49 ans, est condamné à un mois de prison pour vagabondage et défaut de carnet.

LOIRET

CHANTECOGNE

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil s'est réuni et a pris les décisions suivantes : — Approuve les listes d'assistance établies par la commission administrative.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Gustave Berthet, 49 ans, est condamné à un mois de prison pour vagabondage et défaut de carnet.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Gustave Berthet, 49 ans, est condamné à un mois de prison pour vagabondage et défaut de carnet.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Gustave Berthet, 49 ans, est condamné à un mois de prison pour vagabondage et défaut de carnet.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Gustave Berthet, 49 ans, est condamné à un mois de prison pour vagabondage et défaut de carnet.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Gustave Berthet, 49 ans, est condamné à un mois de prison pour vagabondage et défaut de carnet.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Gustave Berthet, 49 ans, est condamné à un mois de prison pour vagabondage et défaut de carnet.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Gustave Berthet, 49 ans, est condamné à un mois de prison pour vagabondage et défaut de carnet.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Gustave Berthet, 49 ans, est condamné à un mois de prison pour vagabondage et défaut de carnet.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Gustave Berthet, 49 ans, est condamné à un mois de prison pour vagabondage et défaut de carnet.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Gustave Berthet, 49 ans, est condamné à un mois de prison pour vagabondage et défaut de carnet.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Gustave Berthet, 49 ans, est condamné à un mois de prison pour vagabondage et défaut de carnet.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Gustave Berthet, 49 ans, est condamné à un mois de prison pour vagabondage et défaut de carnet.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Gustave Berthet, 49 ans, est condamné à un mois de prison pour vagabondage et défaut de carnet.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Gustave Berthet, 49 ans, est condamné à un mois de prison pour vagabondage et défaut de carnet.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Gustave Berthet, 49 ans, est condamné à un mois de prison pour vagabondage et défaut de carnet.

YONNE

TONNERRE

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Jean Grandvoisin, 33 ans, manoeuvre sans domicile fixe, ayant déjà subi huit condamnations est condamné à nouveau pour vagabondage à six semaines de prison.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Jean Grandvoisin, 33 ans, manoeuvre sans domicile fixe, ayant déjà subi huit condamnations est condamné à nouveau pour vagabondage à six semaines de prison.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Jean Grandvoisin, 33 ans, manoeuvre sans domicile fixe, ayant déjà subi huit condamnations est condamné à nouveau pour vagabondage à six semaines de prison.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Jean Grandvoisin, 33 ans, manoeuvre sans domicile fixe, ayant déjà subi huit condamnations est condamné à nouveau pour vagabondage à six semaines de prison.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Jean Grandvoisin, 33 ans, manoeuvre sans domicile fixe, ayant déjà subi huit condamnations est condamné à nouveau pour vagabondage à six semaines de prison.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Jean Grandvoisin, 33 ans, manoeuvre sans domicile fixe, ayant déjà subi huit condamnations est condamné à nouveau pour vagabondage à six semaines de prison.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Jean Grandvoisin, 33 ans, manoeuvre sans domicile fixe, ayant déjà subi huit condamnations est condamné à nouveau pour vagabondage à six semaines de prison.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Jean Grandvoisin, 33 ans, manoeuvre sans domicile fixe, ayant déjà subi huit condamnations est condamné à nouveau pour vagabondage à six semaines de prison.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Jean Grandvoisin, 33 ans, manoeuvre sans domicile fixe, ayant déjà subi huit condamnations est condamné à nouveau pour vagabondage à six semaines de prison.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Jean Grandvoisin, 33 ans, manoeuvre sans domicile fixe, ayant déjà subi huit condamnations est condamné à nouveau pour vagabondage à six semaines de prison.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Jean Grandvoisin, 33 ans, manoeuvre sans domicile fixe, ayant déjà subi huit condamnations est condamné à nouveau pour vagabondage à six semaines de prison.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Jean Grandvoisin, 33 ans, manoeuvre sans domicile fixe, ayant déjà subi huit condamnations est condamné à nouveau pour vagabondage à six semaines de prison.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Jean Grandvoisin, 33 ans, manoeuvre sans domicile fixe, ayant déjà subi huit condamnations est condamné à nouveau pour vagabondage à six semaines de prison.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Jean Grandvoisin, 33 ans, manoeuvre sans domicile fixe, ayant déjà subi huit condamnations est condamné à nouveau pour vagabondage à six semaines de prison.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Jean Grandvoisin, 33 ans, manoeuvre sans domicile fixe, ayant déjà subi huit condamnations est condamné à nouveau pour vagabondage à six semaines de prison.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : — Jean Grandvoisin, 33 ans, manoeuvre sans domicile fixe, ayant déjà subi huit condamnations est condamné à nouveau pour vagabondage à six semaines de prison.

Vous avez besoin d'un PANTALON de drap pour cet Hiver ?

Vous avez besoin d'un pantalon de drap pour cet hiver ?

Toute la Semaine GRANDE Vente-Reclame A LA GRANDE FABRIQUE NEVERS 4, Place du Lycée

Le Brouillard Plus que le froid, le brouillard est pour les asthmatiques et catarrhiques une cause d'accès douloureux et prolongés.

PLUS d'IVROGNES L'IVROGNERIE EST UNE MALADIE La poudre Montavon en est le remède

Le Papier à Cigarettes ABADIE est souple et résistant

LES FEMMES SONT INTELLIGENTES car elles ont immédiatement compris l'avantage qu'il y avait à se takeriser.

Je ne trouve pas d'expression adéquate pour qualifier l'esclavage de Mylord à l'égard de l'enfant.

Je ne trouve pas d'expression adéquate pour qualifier l'esclavage de Mylord à l'égard de l'enfant.

JOYAUX SIGNÉS SYDAD ÉLÉGANCE SOLIDITÉ GARANTIE VICHY OFFICE MUNICIPAL DE PLACEMENT GRATUIT

ASPIRINE "Usines du Rhône" et conservez au moins une heure sur la partie douloureuse des applications

Le Maître de Ballantrae Par R.-L. STEVENSON Traduit de l'anglais par Théo VARLET

FEUILLETON de PARIS-CENTRE -30-

leurs, car jamais père ne montra engouement aussi passionné. L'absence de son fils lui causait des inquiétudes continuelles.

Ces randonnées me font songer à une scène bizarre dont je fus le témoin. Il y avait un chemin que je ne suivais jamais sans trouble, car je l'avais pris fréquem-

ment pour remplir de fatécheuses missions, et il avait été le théâtre d'événements. L'instinct à la maison de Durrisdeer. Mais le sentier était trop commode pour revenir de plus loin que le Muckle Ross ; et j'étais fier, bien à regret, de m'en servir environ tous les deux mois.

Je n'avais déjà trouvé singulier qu'il menât l'enfant là ; mais qu'il l'entraîna de son action, dépassant la mesure, Toutefois, le mis était en train de venir, car il ajouta, se tournant vers l'enfant :

Je ne connais pas l'histoire, répliquai-je ; et j'ai des affaires pressantes. Ce fut tout ce que je dis, un peu agrippé, pour dissimuler mon embarras, et soudain l'amerume du passé, avec cette autre scène aux bougies, me remonta à la mémoire. Je m'avais que, pour une différence d'une seconde dans la rapidité de la parade, cet enfant que j'avais sous les yeux est pu ne jamais naître ; et l'émotion qui ne manquait jamais d'assailir mon cœur sous cette sombre charmille se fit jour en ces mots :

— Mais ce qui est vrai, c'est que j'ai rencontré le diable dans ce bois, et que je l'ai vu désarmer. Lui seul Dieu que nous nous en soyons tirés vivants... Lui seul Dieu qui reste pierre sur pierre des murailles de Durrisdeer. Ah ! Mr Alexander, quand vous reviez dans ici, fût-ce dans cent ans, et dans la plus belle et gaie société du pays, n'oubliez pas de vous recueillir un instant pour prier.

— Je ne trouve pas d'expression adéquate pour qualifier l'esclavage de Mylord à l'égard de l'enfant. — Oui, c'est juste, dit-il. Ce sont histoires de peu s'embarras pour un gamain. Allons chercher des nids.

— Je ne trouve pas d'expression adéquate pour qualifier l'esclavage de Mylord à l'égard de l'enfant.

— Sermons-moi la main là-dessus ! s'écria Mylord, presque gaiement. — C'est une mauvaise occasion de se serrer la main, dis-je, pour des chrétiens. Je me réserve pour une autre, plus évangélique.

Je ne trouve pas d'expression adéquate pour qualifier l'esclavage de Mylord à l'égard de l'enfant.

